


Mairie



33570

Envoyé en préfecture le 22/09/2022
Reçu en préfecture le 22/09/2022
Affiché le 
ID : 033-213303860-20220915-33_2022-DE

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt deux

Le quinze septembre à dix-huit heures trente

Le Conseil Municipal de la Commune de SAINT - CIBARD

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Monsieur Pascal AMOREAU, Maire.

Date de convocation : 09/09/2022

Date d'affichage : 09/09/2022

Présents : Mmes FOREST Nathalie, PETIT Josiane, AUTHIER Brigitte et Mrs AMOREAU Pascal, BESSOU Lucien, DUGRAND Patrick, GARACH Henri, PIMBERT Éric.

Excusé : Mrs. BLONDET Nicolas (a donné pouvoir à Mr PIMBERT Éric).

Secrétaire de séance : Mr. Éric PIMBERT

En exercice : 09

Présents : 08

Votants :09

Absent : 00

Excusés : 01

N° 33-2022

OBJET : DÉLÉGUÉS AU SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ETUDE, DE TRAVAUX ET D'AMENAGEMENT DE LA VALLEE DE L'ISLE (SIETAVI)

Annule et remplace la délibération n°2020-05-10

Mr. Fabien DELPY ne pouvant plus assister aux réunions du SIETAVI, Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de désigner un nouveau délégué titulaire qui siègera au sein du Syndicat Intercommunal d'Etude, de Travaux et d'Aménagement de la vallée de l'Isle (SIETAVI).

Le Conseil Municipal a désigné à l'unanimité de ses membres présents et représentés :

Titulaire : Monsieur Éric PIMBERT

Suppléant : Monsieur Nicolas BLONDET

** certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité,*

** informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.*

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus,

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme,

Le Maire

Pascal AMOREAU

